

**Parti  
communiste  
français**

*commission nationale  
Agriculture Pêche Forêt  
responsable*

**Xavier Compain**  
membre du Conseil national

*comité de rédaction*

Monique Biron  
Éric Coquard  
Serge Lépine



MAI-JUIN 2012

## **STOPPER LA DISPARITION DES TERRES AGRICOLES ET RECONQUÉRIR DE NOUVELLES INSTALLATIONS**

La volonté de devenir agriculteur et s'installer est un véritable parcours de combattant. Où trouver une exploitation qui corresponde à son projet, comment bien négocier les conditions de transmissions, comment financer son projet, où obtenir un appui administratif, juridique et fiscal... pour concrétiser son installation. Telles sont autant de questions que le ou la future paysan-ne doit résoudre. S'il est vrai qu'il existe quelques outils professionnels dédiés à ces préoccupations et à l'accompagnement du candidat à l'installation, il faut noter que leur pouvoir est très insuffisant dans le cadre de la politique foncière actuelle marquée par la concurrence libre et non faussée.

D'après des récentes études, l'artificialisation du territoire consomme chaque année en France 74 000 hectares de terres agricoles, le marché foncier rural est de moins en moins dépendant de l'activité agricole et 2/3 des valeurs d'échange sont liées aux activités professionnelles destinées à satisfaire une demande de loisir et de tourisme. Pour une population en constante augmentation et demandeuse d'espace pour son habitat, ses transports, ses loisirs, les prix du foncier montent et augmentent la pénurie des terres agricoles. Dès lors, que peut-on faire pour empêcher la disparition de ces terres?

C'est à partir d'une forte ambition politique qu'il faut répondre à cette question : garantir la souveraineté alimentaire des peuples dès maintenant et pour le futur. Dois-je rappeler ici que l'alimentation est un bien public indispensable à la vie ? Sa production tout comme ses échanges doivent être guidés par la satisfaction des besoins alimentaires en qualité et en quantité pour tous, avec des objectifs de santé publique. Dès lors, une nouvelle politique foncière et d'installation pour relever ce défi agricole et alimentaire devient incontournable. À défaut, demain nous aurons faim même si, aujourd'hui, notre potentiel agromique nous permet de produire plus que nous ne consommons.

Je veux ici évoquer les pistes de cette nouvelle politique foncière et d'installation étayée par quelques propositions précises. Une politique foncière au service de la transition écologique de l'agriculture et de l'aménagement équilibré du territoire. Nous portons, avec le Front de gauche, les paysans et leurs syndicats, l'exigence de décider collectivement de la taille maximale d'exploitation afin de permettre l'installation de nouveaux paysans. L'objectif est d'inverser le processus de concentration de la production et d'hémorragie du nombre d'actifs agricoles, de relocaliser des productions en s'appuyant notamment sur une révision du code des marchés publics, de réorienter la fiscalité agricole afin qu'elle cesse d'encourager l'agrandissement, de créer un statut de porteurs de projets agricoles permettant de soutenir les jeunes non encore formellement installés.

Il faut agir très vite pour stopper la disparition des terres agricoles et reconquérir de nouvelles installations.

Xavier Compain

### *Pages suivantes*

Enjeux fonciers et installation de jeunes agriculteurs	2
Interview de Pierrick Monnet	3
Actualité - Agenda	4

20-22 JUIN  
conférence  
des Nations unies sur  
le développement durable  
Rio+20  
RIO DE JANEIRO  
BRÉSIL

PAROLES

« Anticipant la hausse de la demande alimentaire, certains misent sur des profits futurs en achetant des parcelles. Le prix des terres agricoles libres a connu une hausse de 6%, alors que celui des forêts a grimpé de 10,8% ».

Robert Levesque, du département études de la FNSafer, lors de la présentation du rapport annuel de la Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural

extraits du journal *La Terre*  
du 5 au 11 juin 2012 - page 9

site : [www.pcf.fr](http://www.pcf.fr)  
webtv : [alternatv.fr](http://alternatv.fr)

collaborateur  
Jean Youdom - [jyoudom@pcf.fr](mailto:jyoudom@pcf.fr)

contact  
Sylvie Simonin - [ssimonin@pcf.fr](mailto:ssimonin@pcf.fr)



# et installation de jeunes agriculteurs

**Ambroise Mazal**

**membre de la commission Agriculture du PCF  
consultant en sécurité alimentaire**

**Disparition de 25% des exploitations agricoles dans la dernière décennie,  
vieillesse inquiétante de la population agricole,  
course au foncier et concentration des exploitations :  
l'installation des jeunes représente un des principaux enjeux  
pour l'agriculture et l'alimentation de demain.**

Or, le constat est aujourd'hui à l'échec : aujourd'hui, à peine 60% des départs sont compensés par des installations. L'insuffisance du taux de renouvellement des générations est particulièrement inquiétante étant donné l'accélération des départs à la retraite dans les 15 prochaines années (près d'un agriculteur sur deux a plus de 50 ans).

Pourtant, le dispositif d'aide à l'installation reste insatisfaisant. L'objectif d'aider 12 000 installations par an en 1995 n'a jamais été atteint : de 8 000 l'année suivante, le nombre d'installations aidées est tombé au plus bas en 2010 : moins de 5 000. Aujourd'hui, à peine plus d'un tiers des installations sont accompagnées et bénéficient d'aides de l'État.

À l'insuffisance du parcours d'accompagnement s'ajoute un déficit de maîtrise du foncier. Tandis que l'équivalent d'un département de terres agricoles est converti à d'autres usages tous les 10 ans environ, la répartition des terres disponibles favorise l'agrandissement des exploitations existantes plutôt que le maintien de nouveaux arrivants.

Face à ces enjeux, le PCF et ses alliés du Front de gauche proposent des solutions à différents niveaux. D'une part, mieux maîtriser le foncier. Une loi sur la préservation des terres agricoles devrait être adoptée de façon à durcir les conditions de changement d'usage et à renforcer l'implication des syndicats, associations et collectivités territo-

riales dans la gouvernance des SAFER de façon à mieux participer à la prise de décision. Les SAFER devraient être renforcées dans leurs missions grâce à des moyens juridiques et financiers plus importants.

D'autre part, le parcours d'aide à l'installation devrait être amélioré. Le critère de surface minimale d'installation (SMI) devrait être complété par des équivalents en termes de revenu et de temps de travail, de façon à ce qu'un dossier d'installation soit jugé en premier lieu sur sa viabilité économique et sociale. La prise en charge du parcours d'installation devrait également mieux considérer et associer l'ensemble des acteurs syndicaux plutôt que de ne reposer quasi exclusivement sur un seul syndicat actuellement. La progressivité de l'installation devrait enfin être mieux prise en compte, notamment dans les dispositifs de prêts bancaires et de formation.

Par ailleurs, la transmission des exploitations devrait être facilitée par une augmentation des retraites agricoles, aujourd'hui dramatiquement faibles et qui amènent souvent les cédants à chercher des plus-values conduisant à un changement d'usage.

Enfin, le défi de l'installation agricole ne pourra être relevé sans la perspective d'une revalorisation et d'une sécurisation des revenus agricoles, condition indispensable pour redonner à des jeunes le goût du métier et une foi dans l'avenir.



## INTERVIEW :

**PIERRICK MONNET** 23 ans

militant au Mouvement rural de jeunesse chrétienne, coordinateur départemental des jeunes communistes de l'Ain

*Peux-tu en quelques mots donner ta vision d'une politique foncière au service de la transition écologique de l'agriculture ?*

La question de la propriété de la terre est une question que l'on rencontre souvent lors d'assemblées citoyennes sur l'agriculture. C'est aussi une question qui préoccupe de jeunes ouvriers agricoles ou paysans qui souhaitent s'installer en tant qu'agriculteur.

Aujourd'hui, certains gros propriétaires de terres concentrent toutes les parcelles d'un même village, pour bénéficier de quotas laitiers notamment, et bloquent l'installation de jeunes agriculteurs porteurs d'une autre démarche de production. Souvent, ce sont de jeunes maraîchers, plein d'entrain et très motivés, qui se voient refuser l'accès au foncier alors même que leur projet porte un intérêt écologique: la relocalisation de l'agriculture !!

L'enjeu est ici, il faut des politiques foncières et agricoles qui encouragent une production alimentaire au plus près du consommateur, pour des raisons de transport, de fraîcheur des produits mais aussi d'emplois dans certains bassins. L'enjeu de la propriété de la terre est donc l'un des leviers pour encourager la transition écologique de l'agriculture.

*Dans cette objectif, quel rôle peut jouer la SAFER ?*

Les SAFER doivent être refondues pour atteindre les objectifs décrits précédemment. Cela suffit de voir quelques gros agriculteurs se partager le gâteau à chaque négociation de terrains, à chaque cessation d'activité !! Les pouvoirs publics et les citoyens devraient être plus présents dans ces organismes, afin que les paysans ne décident plus seuls mais dans le cadre d'un rapport de force avec les autres acteurs du territoire dans lequel ils vivent. Les intérêts des gros agriculteurs sont contradictoires avec ceux des autres paysans et avec l'intérêt général et la souveraineté alimentaire d'un territoire.

Il faut encourager par ailleurs les SAFER à jouer leur rôle dans la préservation de l'espace foncier, ravagés par l'étalement urbain, souvent synonyme de pollution à double titre : d'abord parce que les nouveaux habitants doivent consommer



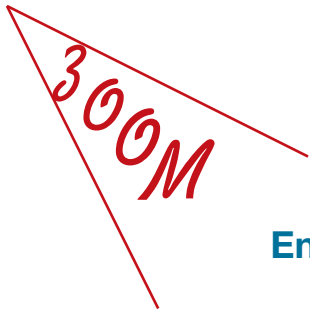
beaucoup d'essence pour aller à leur travail, ensuite parce que beaucoup de terres mangées par l'urbain sont parmi les plus riches dans certaines plaines ou sur certains plateaux. Récemment, un article du *Monde* a fait ce constat sur le Plateau de Saclay (où les rendements à l'hectare font partie des plus hauts de France), en banlieue parisienne, où subsistent parmi les derniers agriculteurs d'Île-de-France, menacés par un projet d'urbanisation.

*Ton appréciation de la lutte des paysans sans-terre dans le monde (Brésil, Afrique du sud...) ?*

Aujourd'hui, les politiques de prédation des terres en Amérique du Sud sont très inquiétantes, d'un point de vue social et écologique. Au Brésil ou en Argentine, le productivisme exportateur menace les populations locales, privées de souveraineté alimentaire, où des patrons-voyous prospèrent sur des terres volées avec la complicité de l'État. Au Brésil le mouvement des sans-terre est porteur d'espoir mais le gouvernement de Lula n'a pas osé affronter l'agrobusiness, l'avancée a donc été limitée.

En Afrique, certains parlent d'un nouveau colonialisme, car des pays et des entreprises arabes et asiatiques achètent de nombreuses terres pour garantir leur propre souveraineté alimentaire mais aussi pour spéculer et produire des biocarburants; et les dirigeants africains justifient cela par la création d'emplois et d'infrastructures, ce qui ne se produit même pas ! Surtout, on voit fleurir de nombreux projets pétroliers sur des terres cultivables, comme en Colombie où des villages sont menacés par une société de forage qui agit avec la complicité des paramilitaires.

L'expropriation des paysans va donc poser des problèmes environnementaux, mais sera aussi un drame humain, avec de nouveau des exodes ruraux et une dépendance de ces pays en terme d'alimentation.



**En dix ans**, le nombre d'exploitations agricoles a baissé de 24% en Italie, 26% en France, 29% aux Pays Bas et 36% en Allemagne.

**En France**, il y a eu 6023 installations aidées en 2008, 5392 en 2009, 4957 en 2010.

**L'âge moyen** à l'installation est de 29 ans en 2010 (28 ans pour les hommes, 32 ans pour les femmes).

**Un jeune sur quatre** s'installe hors cadre territorial.

**23%** des jeunes agriculteurs sont des femmes.

**64%** des chefs d'exploitations ou co-exploitant-e-s de moins de 40 ans ont au moins le baccalauréat et 32% un niveau supérieur au bac.

**Environ un tiers** (30%) des installés de 40 ans et moins sont pluriactifs lors de l'installation. Les hommes privilégient le salariat agricole, les femmes optent pour le salariat non agricole. Les jeunes installés ont davantage recours à la pluriactivité que leurs aînés pour accroître leur revenus.

## AGENDA

### MERCREDI 20 JUIN

Paris  
Conférence nationale du PCF  
Meeting à la Mutualité

### DU 20 AU 22 JUIN

Conférence des Nations unies  
sur le développement durable, dite *Rio+20*  
à Rio de Janeiro-Brésil

### SAMEDI 30 JUIN

Cantal (15)  
Fête départementale du PCF  
Allocution de Xavier Compain

### DIMANCHE 8 JUILLET

Maël Carhaix (22)  
Fête champêtre du Cueff

#### À RETENIR

**18 au 22 juillet**

Université du PGE (Grèce)

**31 août, 1er et 2 septembre**

Université d'été du PCF - Les Karellis (Savoie)

**14, 15, 16 septembre 2012 -**

Fête de l'Humanité